

QUAND LA MORT S'INVITE À L'ÉCOLE

CHRISTINE FAWER CAPUTO

Lors d'événements graves, comme l'annonce de décès survenus parfois dans des conditions tragiques, l'école touchée est déstabilisée et se doit de réagir très rapidement. A cet effet, la plupart des établissements scolaires se sont dotés de cellules de crise dont les missions devraient être clairement identifiées et précisées par des protocoles. Il importe en effet d'intervenir, d'informer, de soutenir, de communiquer et de rendre compte afin que l'école retrouve la sécurité et son caractère protecteur.

L'école et la mort sont deux termes qu'on peine à accoler : l'école est d'abord un lieu de vie, d'enfants en devenir, et la mort ne devrait y avoir de place que dans certaines disciplines scolaires. Pourtant, elle y entre parfois discrètement à l'occasion du décès d'un parent, d'un aïeul ou d'un membre de la fratrie qui endeuille subitement l'un ou l'autre élève et qu'il s'agira d'accompagner au mieux dans cette cruelle épreuve.

Mais la mort peut aussi s'inviter de manière tonitruante à l'occasion de drames qui vont secouer toute l'institution scolaire et provoquer des situations de crise exceptionnelles. L'actualité récente recense malheureusement plusieurs de ces faits divers : un jeune de 16 ans, mort brutalement, en voyage d'études à l'étranger, d'un coup de couteau au cœur ; l'assassinat sauvage d'une jeune fille de 14 ans, le jour de son anniversaire, par son ex-beau-père ; le suicide inattendu d'un directeur d'établissement, à un mois de la retraite ; ou la fin de vie très médiatisée d'une petite fille de 5 ans, décédée des suites d'une grave maladie.

Des mesures en cas de situation critique

Hormis le dernier événement cité, chacun de ces décès a engendré une situation de crise qu'on peut définir comme étant un *événement critique* dont l'apparition est rare (mais soudaine et

souvent imprévisible) qui peut avoir un retentissement important sur le psychisme et provoquer de fortes réactions émotionnelles : angoisse, culpabilité, révolte, impuissance, etc. Il déstabilise la communauté éducative, lui fait perdre ses repères habituels et en fragilise l'équilibre émotionnel.

Face au chaos généré par la mort, l'institution scolaire met alors tout en œuvre pour retrouver au plus vite un sentiment de sécurité minimal pour ses élèves et son personnel, ainsi que pour permettre à l'établissement de fonctionner à nouveau normalement. C'est pourquoi la plupart des écoles vaudoises se sont dotées à cet effet d'une cellule de crise, nommée *Groupe ressources d'accompagnement et de formation en cas d'incident critique* (GRAFIC)¹, composée d'une équipe interdisciplinaire de personnes avec un pouvoir décisionnel (directeur, doyen, etc.), qui peuvent être contactées et opérationnelles rapidement et se sentent capables d'assumer cette charge parfois difficile.

« La plupart des écoles vaudoises se sont dotées d'une cellule de crise composée d'une équipe interdisciplinaire. »

Dans cette cellule peuvent également figurer des membres issus des services médical et

psychopédagogique (médecin scolaire, infirmière, psychologue) ou encore le médiateur scolaire.

Les missions d'une cellule de crise

Les missions d'une cellule de crise devraient consister en ces 5 points principaux qui seront ensuite détaillés : intervenir, informer, soutenir, communiquer et rendre compte².

Intervenir

En premier lieu, surtout si l'incident critique a eu lieu dans l'établissement ou à proximité, il faut *intervenir* le plus rapidement possible et prendre les mesures nécessaires. Il faudra alerter les secours, prendre soin des blessés et des témoins tout en préservant la zone des curieux, puis prévenir l'institution qui actionnera la cellule de crise et évaluera le contexte de l'événement, le nombre et le type de personnes impliquées, les forces et ressources mobilisables.

Informer

Deuxièmement, il faut *informer* les proches des victimes et le personnel éducatif, puis la classe, voire toute la communauté scolaire, et les familles concernées par le décès. L'annonce de la mort est généralement faite par un membre de la direction ou de la cellule de crise, parfois de manière simultanée dans toutes les classes, pour éviter les fuites vite transformées en rumeurs, surtout à l'ère des réseaux sociaux et de la connectivité immédiate. Dans cette circonstance, il est important de rester factuel et de ne dire que ce que l'on sait ou que l'on est autorisé à dire, mais aussi de différencier les intervenants, car on associe souvent l'annonce de la mauvaise nouvelle avec le porteur de l'information. Le rôle de l'enseignant titulaire devrait plutôt consister à être la personne rassurante et empathique qui accueille et partage les émotions des élèves suscitées par le choc de l'annonce.

Soutenir

Ensuite, l'équipe d'intervention met en place un *soutien* psychologique. Elle agira dans l'*immédiat*,

en cas d'événement traumatique, afin de repérer et protéger les personnes en état de stress dépassé ou de proposer aux personnes au stress adapté une attention et la possibilité de parler. En *différé*, elle mettra à disposition des espaces de prise en charge psychologique (proposés, mais pas imposés, car tous ne se sentent pas concernés) pour les élèves et le personnel de l'établissement. Dans un deuxième temps, il est essentiel de *ritualiser* la perte, particulièrement lors de mort violente, car l'événement tranche la ligne du temps, et la fonction du rite est de relier l'avant avec l'après, afin de pouvoir continuer. La ritualisation peut se faire collectivement (autel/mémorial, marche blanche, recueillement, discours officiel, etc.) ou seulement avec le groupe-classe du camarade décédé, en ouvrant un livre de souvenirs, par exemple.

En accord avec leur famille et celle du défunt, les élèves peuvent assister aux funérailles. C'est un moment éprouvant, mais pas sordide, qui soude la communauté dans l'expression de son chagrin. Toutefois, il est primordial que l'encadrement puisse être effectué par les parents et pas seulement par les enseignants, pour qu'ils n'aient pas à assumer la tâche de réassurance, mais aussi que l'établissement ne soit pas fermé ce jour-là, afin qu'une prise en charge soit possible pour les élèves qui ne souhaitent pas y participer ou qui n'y sont pas autorisés.

Communiquer

En cas de décès violent ou *extra-ordinaire*, comme ce fut le cas pour l'élève décédé à l'étranger et dans des circonstances obscures, les médias peuvent très vite submerger les établissements ou devancer l'information donnée. S'il est important de les laisser hors de l'école, il s'agit aussi de *communiquer* en donnant régulièrement des conférences de presse, dirigées de préférence par le référent officiel du *Département de la formation, de la jeunesse et de la culture* (DFJC), pour limiter les rumeurs ou les «intox».

Les récents décès de certains jeunes ont induit un processus d'identification, même pour ceux qui ne connaissaient pourtant ni l'élève ni l'établissement, et ont provoqué des mouvements de masse identitaires, largement influencés par le battage médiatique autour de l'événement. On rappellera également à tout le personnel de l'établissement (enseignants compris) le devoir de réserve qui les lie par contrat. On profitera de l'occasion pour

éduquer les élèves aux images et développer un esprit critique face aux informations relayées par les médias (journaux, télévision, mais aussi réseaux sociaux).

Rendre compte

Une fois le contexte de crise terminé, la cellule clôturera officiellement le processus et *évaluera* la procédure mise en place, afin de vérifier ce qui a bien fonctionné ou ce qui peut être amélioré pour une occasion future. Cette réflexion critique permet aussi de créer un savoir commun autour de la gestion de ce type d'événement et de lister les ressources possibles.

L'institution, par le biais de sa direction ou des autorités officielles (commune et/ou canton), est aussi encouragée à témoigner sa reconnaissance aux intervenants de première ligne : enseignants, psychologues, médiateurs, infirmières, mais aussi policiers ou toute autre personne qui a joué un rôle dans la résolution de la crise et aux personnes impliquées (élèves, parents...) par l'envoi d'une lettre de remerciement, de fleurs ou l'organisation d'un repas.

*«Pour les professionnels,
les jeunes et leurs familles,
l'école doit rester
un espace rassurant
et protecteur.»*

L'équipe d'intervention réfléchira également à diverses mesures de prévention : former son personnel enseignant à réagir à des situations exceptionnelles pour entourer et soutenir au mieux les élèves ; prévenir les risques d'épuisement liés à des événements traumatiques ; encadrer efficacement les personnes à risque ; valoriser les actions mises en place.

Enfin, la direction de l'établissement anticipera les dates commémoratives de l'événement (à un an par exemple) soit pour organiser une cérémonie, soit pour que l'on soit attentif à d'éventuelles manifestations de réactivations traumatiques.

Retour à un fonctionnement normal

En conclusion, on constate que la mort fait partie de la vie et, même si nous tentons de la mainte-

nir à distance le plus longtemps possible, elle peut à tout moment faire irruption dans la vie de nos élèves. Pour les professionnels du milieu scolaire, pour les jeunes et leurs familles, l'école doit pourtant rester un espace rassurant et protecteur : ramener un sentiment de sécurité quand l'institution est secouée par un drame s'avère donc être un enjeu considérable, mais prioritaire. Même si chaque situation est unique et doit être traitée dans son contexte, appliquer un dispositif réfléchi, adapté et rodé permet indubitablement de minorer la confusion induite par l'événement critique ainsi que les éventuels troubles traumatiques : il permet de dépasser la tragédie afin de se réinscrire dans une vie en devenir, riche de promesses.

Christine Fawer Caputo est professeure formatrice spécialisée en didactique d'éthique et cultures religieuses/histoire et sciences des religions, en philosophie pour les enfants et dans l'accompagnement du deuil à l'école.

Bibliographie complète sur www.hepl.ch/prismes

Notes

- 1 Ce groupe offre une coordination et un soutien pour la formation et les interventions dans les établissements scolaires en cas de besoin.
- 2 Pour alimenter la réflexion sur ces missions, voir la liste d'ouvrages dans la bibliographie.



LE RIRE DE MA PETITE SŒUR ZOÉ ME MANQUE.
ELLE RIGOLAIT TOUT LE TEMPS ET FAISAIT SANS ARRÊT LE CLOWN
À L'HÔPITAL COMME À LA MAISON.
JE SUIS CERTAINE QUE TOUTES LES PERSONNES QUI L'ONT CONNUE
SE SOUVIENNENT DE CE RIRE, DE CES PETITES FOSSETTES
ET DE LA JOIE QU'ELLE AVAIT POUR TOUT.